

La Relation Université-Entreprise : Comment créer un rapprochement volontaire et réciproque ?

Par Abdelhamid DJEKOUN Université des Frères Mentouri – Constantine

A partir de l'expérience de l'Université des Frères Mentouri – Constantine dans le domaine de la relation U/E, nous présentons ici les différentes facettes des liens qu'elle a tissés avec son environnement. Bien sûr cette expérience a été construite en s'appuyant sur nos propres pratiques, et celles développées avec d'autres universités et institutions, soit dans le cadre de la coopération bilatérale, ou à travers les programmes européens (Tempus) et en dernier lieu le programme PAPS-ESRS. Ce parcours, riche en résultats, qui sont le fruit des échanges et de collaborations, il nous a permis de mettre en pratique plusieurs approches et actions avec différents secteurs socio-économiques. Les enseignements tirés de cette dynamique, montrent bien que la relation U/E, est une nouvelle mission pour l'université, à laquelle elle doit se préparer et s'organiser de façon permanente et continue. Ainsi, les éléments clés de sa promotion et de sa concrétisation effective passent obligatoirement par :

La professionnalisation de l'offre de formation (*une réponse aux besoins de l'entreprise et du développement socio-économique : une réponse à la demande sociale*).

- La mise en place de formations qui ciblent les besoins des entreprises ou d'un domaine d'activité socio-économique (un moyen de rapprochement et de partenariat de l'université avec les autres secteurs).
- La professionnalisation représente aussi un dispositif de services aux entreprises comme aux organismes. Cet aspect, de la formation universitaire qui est la professionnalisation des parcours doit être intégré dans le projet d'établissement (en moyenne 50% des offres de formation doivent être déclinées vers la professionnalisation)

La professionnalisation de l'offre de formation implique aussi une préparation de l'université à développer et renforcer ses capacités *en ingénierie pédagogique* liée à la spécificité des parcours de formations appliquées.

Il faut noter aussi qu'au niveau de l'université que la mise en place d'une dynamique et une politique intensive en apprentissage technologique par l'intermédiaire de l'installation

de plateformes technologiques et de travaux pratiques, favorisent le lien avec l'industrie et ses branches d'activités professionnelles. En outre, ce processus de la professionnalisation nécessite l'accompagnement par *un suivi de l'employabilité* des formations et un *dispositif de l'insertion professionnelle des diplômés*.

1- La Recherche – Développement (*moteur de l'innovation, un appui pour la compétitivité, et un levier pour la performance de l'entreprise*)

La valorisation des travaux de recherche et la création d'équipes de compétences ayant pour mission de développer au sein des entreprises une activité de recherche-développement, représente une résultante de renforcement du lien U/E, et une dynamique de relation basée sur l'échange et les capacités d'intervention de l'université par la proposition de solutions aux secteurs socioéconomiques. Pour réussir ce niveau qualitatif d'échange et de collaboration entre l'U/E il y'a lieu de construire des formations qui préparent aux métiers de la recherche développement (Parcours masters), d'intensifier les activités d'études et d'expertises (Contrats d'études), et de cerner et d'identifier des problématiques et thématiques à caractère appliqué dont le traitement passe par la réalisation de travaux de thèses en entreprise (Faire de l'entreprise un espace d'expansion de l'espace de recherche universitaire). Par ailleurs l'université doit travailler pour rendre exploitable les produits et les résultats de la recherche, afin qu'ils soient transférables à l'industrie. A cet effet la mise en place de structures de la valorisation de la recherche (pépinières, start-up, incubateurs...) sont à encourager et à renforcer.

2- La formation continue (*améliorer les capacités de la ressource humaine des entreprises*)

Cet aspect permet de promouvoir, de développer et de créer un partenariat université-entreprise (ou avec organisme socio-économique).

La formation continue universitaire déclinée sous forme d'apprentissage professionnel, grâce auquel des personnes peuvent développer leurs aptitudes et enrichir leurs connaissances, représente une voie d'ouverture de l'université sur son milieu socio-économique (Une autre manière d'intervenir dans l'amélioration des compétences de l'entreprise ou d'un organisme en proposant des formations à la carte). Cette activité fait naître une symbiose et donne lieu à un besoin permanent où l'un est attentif à l'autre. Pour l'un c'est la quête et la recherche pour développer les capacités de sa ressource humaine et

pour l'autre, c'est comment générer des aptitudes à innover et créer dans les différents domaines de formation.

3- Travaux de mémoires de fin de cycle d'Ingénieurs et de Masters en entreprise (*une voie royale pour l'Insertion professionnelle des diplômés*).

Réaliser ce type d'activité au sein de l'entreprise est un moyen d'améliorer le rapprochement de l'université- entreprise (le secteur socioéconomique) et par la même, améliorer « l'insertion des diplômés ». Par ce biais l'université peut répondre aux questions de l'innovation, de l'amélioration de la production et du niveau de performances de l'entreprise. Ce processus peut contribuer à la formation et la préparation des futurs cadres dont elle a besoin (entreprise). Cette dynamique de réalisation des travaux de mémoires au sein de l'entreprise permet aux diplômés d'y accéder en proposant un projet qui leur permet d'avoir une place privilégiée au sein de celle-ci. Réaliser des travaux de fin cycle en entreprise c'est aussi une porte, un espace, une organisation pour intégrer les enseignants dans le monde de l'entreprise, où l'enseignant devient aussi un acteur actif au sein de l'entreprise.

4- Les stages en entreprises (*un dispositif d'apprentissage et de connaissance de l'entreprise*)

Un dispositif pédagogique, de formation et d'apprentissage qui mérite d'être pris en charge dans la confection des maquettes de l'offre de formation. Un moyen pour l'étudiant de faire le rapprochement entre les *savoirs acquis* dans un cursus et leurs applications. Ce rapprochement entre « *le savoir* » et « *le savoir faire* » incite l'étudiant à se préparer au « *savoir être* ».

Le stage en entreprise est aussi une organisation institutionnelle qui met en équation deux partenaires (l'université et l'entreprise) nécessitant la définition :

- Des modalités de l'encadrement (tuteurs, maîtres de stage et suivi...),
- Les objectifs du stage,
- Le contenu du stage,
- L'évaluation du stage,
- Le stage comme travail personnel dans la construction du projet professionnel de l'étudiant.

6- Le projet professionnel de l'étudiant (*un exercice pour s'approprier de la culture de l'entreprise*).

Le PPE prépare l'étudiant à se projeter dans le monde socio-économique et ou de l'entreprise. Le PPE pourrait être organisé selon une démarche basée sur l'exploitation du travail personnel de l'étudiant, et lui permettant par la même occasion de devenir un véritable acteur de son orientation professionnelle. A cet effet l'introduction d'une Unité d'Enseignement (UE) dans les différents parcours de formation devient un élément primordial pour amener l'étudiant à réaliser un travail de prospection et de recherche sur le monde professionnel. Ce travail lui permet de créer un lien actif avec le secteur de son orientation professionnelle. Il est construit en exploitant de la documentation, de l'information, et en effectuant des visites et des rencontres. Pour cela l'étudiant est aidé dès son entrée à l'université pour réaliser son projet professionnel. Faire travailler l'étudiant à découvrir et à s'approprier des connaissances sur le monde de l'entreprise nous amène à se poser la question comment articuler le PPE avec la formation universitaire.

7- La participation des professionnels dans les enseignements (*implication de l'entreprise dans les activités d'enseignement*)

Faire participer des professionnels dans l'enseignement et les activités pédagogiques d'un parcours est un aspect considérable dans la connaissance du monde socioéconomique. Les professionnels, à travers leur intégration dans une équipe pédagogique, pour assurer une activité pédagogique et d'apprentissage met l'étudiant au centre de l'entreprise et de ses spécificités (rapprocher l'étudiant de l'entreprise par un lien pédagogique et d'apprentissage).

Dans le cadre de la construction des offres de formation, cette question nous amène à faire de sorte qu'il ait d'avantage d'implication de la part de l'entreprise et du monde socioéconomique dans la définition des programmes d'enseignement notamment par l'échange permanent d'informations entre l'entreprise et l'université (enseignant), et pour ces considérations de pertinence et d'efficacité des contenus des formations universitaires l'implication des professionnels au niveau *des commissions d'habilitation et d'accréditation des programmes universitaires* devient une nécessité absolue.

8- Structures et Organes dédiés à organiser la relation université- entreprise.

Dans ce volet structurel et organisationnel, il existe d'innombrables expériences et façons de faire. Ainsi pour entretenir cette relation U/E et assurer son suivi et son évaluation il est proposé la mise en place :

- La maison de l'entrepreneuriat (**développement et promotion de la culture entrepreneuriale**),
- Centre des carrières (**Emploi et prospections sur les métiers**),
- Bureau des stages et liaison avec les entreprises (**Accompagner et assister les étudiants à réaliser les stages programmés au niveau des cursus**),
- Comité (ou commission) de la promotion et de développement des formations et de la coopération U/E par filières (exemple pour Constantine l'industrie mécanique),
- Observatoires des métiers (insertion professionnelle et évaluation des formations),
- Conseil d'administration avec une composante appréciable appartenant au monde de l'entreprise et des secteurs socio-économiques,
- Structures de valorisation de la recherche,
- Filiales universitaires,
- FabLabs (Espace de générateur de startups).

9- **Activités à réaliser liées à la relation université –entreprise :**

Pour entretenir la relation U/E, et pour qu'elle reste dynamique et productrice d'idées, de projets, et de programmes d'actions et d'échange, il y'a lieu d'intensifier et d'organiser au sein des établissements universitaires des activités telles que :

- Les entrepreneuriales,
- Le Forum université –entreprise,
- Les rencontres thématiques université –entreprise,
- L'université d'été pour la formation à la création de l'entreprise,
- Les Campagnes d'information sur les dispositifs de création d'entreprises et de l'emploi,
- Les unités d'enseignement sur la création de l'entreprise au sein des parcours universitaires,
- L'évaluation des travaux de fin de cycles licences par les professionnels (mémoires, rapports, posters),
- Les visites de découverte des entreprises et l'élaboration de rapport par les étudiants.
- Les portes ouvertes sur les entreprises au niveau de l'université (journées et campagnes d'information),

- L'élaboration de répertoires des entreprises par secteur ou filière d'activité,
- L'invitation d'anciens étudiants pour retracer et présenter leurs expériences dans la vie active,
- Les succès story,
- Les clubs scientifiques et la préparation du projet professionnel de l'étudiant,
- Les Répertoires et l'accès aux sites dédiés à l'emploi

Conclusion :

La relation U/E un lien à construire, à entretenir, à définir et à inventer pour renforcer les capacités de deux partenaires. Sa conception et sa finalité sont dictées par leur volonté à engager des actions d'échange et de collaboration nécessaires au renforcement de leurs capacités. Si aujourd'hui elle est considérée comme une des missions principales de l'université, elle doit être conçue pour répondre aux besoins de la formation, de la recherche, du progrès scientifique et technologique, et de la valorisation de la ressource humaine. De ces faits elle devient une relation basée sur :

- L'identification et la discussion autour des besoins en formations et activités à engager,
- L'élaboration des programmes et des opportunités d'implication de l'entreprise dans les activités d'enseignement,
 - la définition des projets et mécanismes d'intégration des enseignants dans le monde de l'entreprise,
 - Le choix de modèles d'immersion des étudiants dans le monde de l'entreprise,
 - La facilitation à l'accès à l'information sur l'entreprise,
 - La création d'espace de dialogue, de réflexion, et de prospection entre U/E (Commissions, associations, forums, ateliers...).

Ces aspects passés en revue, ainsi que toutes les activités que génère cette relation militent largement pour une flexibilité de la réglementation et une nouvelle organisation au niveau du Ministère de tutelle, comme au niveau des établissements universitaires. Devant cette multiplicité des activités, Il est devenu nécessaire de mettre en place de nouveaux organes qui auront pour mission la prise en charge de cette nouvelle dynamique, qui se veut vitale pour *l'étudiant, l'université et l'entreprise*. En plus de cela, pour que cette collaboration s'instaure sur des bases équitables et durables dans un esprit gagnant-gagnant, il est indispensable que ces deux acteurs s'imprègnent mutuellement des missions et des contraintes de l'autre.